



**Terres Neuves
du Sud Ouest**
association de céramistes

1, place Durand de Bredon 82200 MOISSAC
Tél. 05 63 39 82 51 / tnsosecretariat@yahoo.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 27 Janvier 2020

COMPTE-RENDU

L'AG de TNSO s'est déroulée à partir de 10 heures, au Centre Culturel de MOISSAC.

Présents :

Marion Lebreton, Françoise Nugier-Crouillère, Céline Blanc, Manon Collot , Agnès Chapelet, Danièle Akrich, Alain/Nicole Morellini des Meloizes , Chantal Lumineau, Anna Raponi, Christiane Loubersanes, Mylène et Roland Cros, Marie-Claire Johanny, Martin Dubedout, M.C. Charpentier, Malika Arab , Neusa Diaz, Marine Feuillerat, David Anquetil , Dorothée Leoni, Christine Coutarel, Yvan Bodin, Benjamin Tailland, Anne Grohens, Marie-Pierre Charpail, Marie-Ange Moratin, Isabelle Brault , Corinne Durr, Claudine Villand, Frederik Le Fur, Mathieu Hetteima, Christophe de Bellefroid, Céline Cavallin, Violette Vincent, Fontaine Maryse, Delphine Gohy, Pascale Frenoy, Virginie Delepierre, Emilie Hobbelman, Marie-Line Baschieri, Sylvie Espagnol, Carole Levy Kerebel, Alexandra Courty, Henri Moreno, Alain Hubert, Ondine Lepineux, Céline Virot, Piot Gallot-Lavallée,

Représentés (pouvoirs):

Solène Bucci (pouvoir à Benjamin Tailland), Pouteau Yves (p/Alain Morellini), Le Fur Martine (p/Frederik Le Fur), Natacha et Remy Debouttière (p/Yvan Bodin), Crockett Sohani (p/ Christophe de Bellefroid), Vives Monique (p/David Anquetil), Harasse Laurie-Anne (p/Claudine Villand), Patricia Masson (p/Christophe de Bellefroid), Camuzet Chantal et Norbert (p/Roland Cros), Estelle Florance (p/Alain Morellini), Martine et Claude Norek (p/Céline Blanc), Jacques Trouis (p/Malika Arab), Gilly Whittington (p/Céline Blanc), Paul Carriquiry (p/Manon Collot), Frédérique Dupleich (p/Corinne Durr), Martha Simeao (p/Corinne Durr), Dominique Thomas (p/Isabelle Brault), Frederique Pieri (p/Daniele Akrich), Cécile Dussaud (p/ à Violette Vincent)

Excusés :

Claire Chaouat, Dominique Thomas, Chiodi Nadia, Mathilde Titoni, Paulette Serres, Christelle Caceres, Semka Debals, Irenne Gourrier , Sandrine Sueres, Déjanty Eva, Françoise Louste

47 présents, 19 représentés.

Soit 66 votants

Les nouveaux adhérents 2020 ne votent pas le bilan moral et le compte-rendu financier 2019.

Ordre du jour :

LE MOT DES PRESIDENTES – BILAN MORAL (votes)

RAPPORT FINANCIER / TRESORERIE de TNSO (votes)

PRESENTATION DES NOUVEAUX ADHERENTS

Les marchés (Lauzerte, Saint-Céré).

Les boutiques (le pot, l'escale, la cité)

Présentation de la plaquette TNSO 2020

LE SITE INTERNET

CNC (*intervention de Flavie martineau*)

Pauze

AAF / Dissolution de TdS

ELECTIONS DU CA (8 sortants)

PROJET D'ATELIERS (votes)

Création d'un nouvel établissement TNSO pour l'atelier (votes)

Commission solidarité TNSO, et le point sur le projet de braderie

Le marché de Cajarc

Achat d'un local

Augmentation de la cotisation TNSO (votes)

Les 20 ans de TNSO en 2021 : Appels à projets.

BILAN MORAL

(Corinne Durr et Isabelle Brault)

Nous vous remercions pour votre présence et nous vous souhaitons une excellente année 2020. Nous espérons qu'elle sera aussi riche que l'a été 2019: En effet TNSO A vu la concrétisation des projets de 2018 avec la naissance de 2 nouvelles boutiques: «l'Escale céramique» à Montauban, qui regroupa 14 potiers en 2019, et la «Cité potière» à Carcassonne ou expose 20 potières sur 10 mois cette année et 8 mois l'an prochain. Nous leur souhaitons autant de succès que notre 1ère boutique associative «le pot à l'envers».

Quant à nos marchés, à Lauzerte, malgré le mauvais temps, le public était au rendez vous tout comme à St-Céré, ou les magasins ont malheureusement profité de l'occasion pour faire une braderie.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont oeuvré à la concrétisation, la réussite et la pérennité de toutes ces actions : **MERCI MERCI MERCI** ! Nous remercions également nos différents partenaires, AAF, Région Occitanie, le conseil Départemental Tarn et Garonne, les communes de Montauban, St-Céré, Lauzerte, qui sont des soutiens incontournables.

TNSO, c'était 57 ateliers en 2019, et depuis le dernier Conseil d'administration en Novembre et avec un atelier qui quitte l'asso cette année, nous comptons désormais 77 adhérents : **ENORME !!!** Autant de bonne volonté qui augure de nouveaux projets .

Nous arrivons, ma co-présidente et moi, au terme de notre mandat de 3 ans , nous avons été ravies de partager cette aventure, riche en échanges, en rencontres et en stress aussi! Il est temps de passer la main, nous procéderons au cours de cette assemblée à l'élection du conseil d'administration qui élira ensuite une ou un nouveau président.

Place maintenant aux détails de nos actions.

Nous terminerons cette AG par les projets pour cette année : toutes vos idées sont les bienvenues.

Vote :

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

(Céline Blanc, Françoise Nugier. ANNEXE 1)

Céline Blanc, accompagnée de Françoise Nugier, présente le rapport : Dépenses et recettes, cotisations, affiliations au CNC et AAF (détail du rapport financier de l'asso en *annexe 1*. Si vous le souhaitez, le rapport financier des 3 boutiques est disponible).

Céline synthétise le tout, et met en valeur les mouvements d'argent de l'association : provisions pour les marchés, les investissements dans les boutiques, les prêts.

Cette année, l'asso est déficitaire. TNSO a prêté de l'argent pour pouvoir monter les 2 nouvelles boutiques (Montauban et Carcassonne).

En tenant compte de ces mouvements d'argents, et sans tenir compte des provisions des marchés, le solde de la trésorerie avoisine les 4000 euros.

En résumé : L'asso n'est pas très riche pour faciliter le montage de nouveaux projets collectifs, et cette année le compte solidarité est en baisse. Ce compte n'a qu'un approvisionnement : la vente des bols sur les marchés. Il est nécessaire de re-organiser cette solidarité, et trouver des idées pour renflouer sa caisse.

Fred propose aux autres marchés organisés par des membres de TNSO de faire un bol solidaire, et de reverser ensuite les gains à TNSO.

David propose que les membres organisateurs des marchés estiment la charge de travail bénévole, avec plus ou moins de précision (estimations financières), afin de faciliter la reconnaissance de cette charge auprès des institutions (et aider à la recherche de subventions).

Merci Céline, merci Françoise!

Vote : Le bilan financier est voté à l'unanimité.

PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES :

Cette année, TNSO accueille avec bienvenue 21 nouveaux adhérents.

Paul Carriquiry, Virginie Delepierre, Frederique Dupleich, Pascale Frenoy, Delphine Gohy, Emilie Hobbelman, Alain Hubert, Ondine Lepineux, Cécile Dussaud, Carole Levy Kerebel, Martha Simeao Marie-Line Baschieri, Céline Viot, Alexandra Courty, Claire Chaouat, Dominique Thomas, Gaele Gouillard, Mathilde Titoni, Frederique Pieri, Sylvie Espagnol, Violette Vincent.

Les présents se présentent.

Les Marchés

LAUZERTE

(Daniele Akrich)

Daniele prend la parole : pas de grandes surprises cette année à Lauzerte. La moyenne est en légère baisse.

Cette année encore, il y a eu un gardiennage pour les deux nuits (vendredi-samedi et samedi dimanche).

Martine Le Fur, a animé l'atelier enfants sur le thème le dragon. L'exposition sur le thème de *Migrations* a vu attribuer le premier prix (300€, et la pièce vient enrichir la collection de la mairie) à Ali Schonerstedt, le deuxième prix à Karine et Yvan Bodin et enfin le prix du public à Malika Arab. L'exposition a dû se dérouler sous un barnum : la belle salle de la sénéchaussée n'étant plus disponible.

Pas de démonstrations cette année, mais des visites du marché organisées par **Mathias Fyferling**. Il a accompagné des groupes de visiteurs à la rencontre des céramistes, afin de les sensibiliser à leur technique: 3 pièces très différentes (empruntées sur le marché), sont présentées à un groupe de visiteur. Ce groupe est ensuite guidé par Mathias vers les 3 exposants qui ont produit ces pièces, et sur chaque stand, la parole est donnée à l'exposant pour qu'il explique sa technique. Tout le monde a plébiscité ses méthodes pédagogiques.

Le café céramique a très bien marché notamment grâce à la participation de bénévoles locaux... Il présente un solde positif : 300€ de recettes pour le marché. Le marché a investi dans un nouveau barnum.

Communication : Nous avons décliné l'information sur différents types de supports : Placées sur les axes routiers principaux : banderoles, 4 grands panneaux en bois, et 60 panneaux réutilisables l'an prochain forme de silhouette de poterie. Et bien sûr affiches et dépliants (cette année en trois volets) distribuées dans les commerces et offices de tourisme locaux. Nous avons fait un encart publicitaire dans la dépêche du Tarn et Garonne (6 passages dans la semaine précédente) et passage dans l'édition de Toulouse. Mais pas dans le Lot, le marché de Cajarc ayant eu lieu à la même date.

Nous avons recueillis 293 bulletins (lors du vote pour le prix du public) exploitables pour une petite statistique : On y voit que la publication de la Dépêche n'a pas porté ses fruits, que les nouveaux visiteurs représentent presque la moitié des visiteurs et que c'est le Tarn-et-Garonne le plus représentés, et enfin, que ce sont toujours les panneaux de bord de route qui apportent le plus de visiteurs.

Subvention : Le Département et la région ont donné 500€ (comme la mairie). La chambre des métiers et de l'artisanat nous soutient toujours avec 800€ et les AAF 1000€.

L'année prochaine, le marché aura lieu les 25 et 26 juillet.

!Applaudissement général pour toute l'équipe de Lauzerte!

SAINT-CERE

(Benjamin Tailland et Yvan Bodin. ANNEXE2)

La 21ème édition, avec 35 exposants.

Ben et Yvan nous détaillent le marché dans la bonne humeur, et en annexe 2 est fourni un dossier magnifique et complet sur cette édition.

Martin Dubedout s'est occupé de l'animation enfants.

Il a fait très chaud le 2ème jour.

Ici aussi, beaucoup de succès pour l'initiative de Mathias Fyferling (présentée plus haut à Lauzerte)

Et hop :

!Applaudissement générale pour toute l'équipe de Saint-Céré !

Les BOUTIQUES

LE POT A L'ENVERS - MOISSAC

(Alain Morellini)

Alain prend la parole : Le Ca est en baisse cette année. Le pot a également dû investir dans une climatisation et participer financièrement au montage de la boutique de Montauban.

Cependant, le Pot a toujours une trésorerie solide.

Un nouveau bail a été signé en 2019, pour une durée de 6 ans.

L'année 2020 verra les campagnes de publicité groupées avec la boutique de Montauban, et il est prévu de rénover la vitrine.

L'ESCALE - MONTAUBAN

(Françoise Nugier)

Françoise Nugier nous en parle : 1ere année en cours pour cette boutique ! Et pas mauvaise ! Le bilan est positif, et s'améliorera sans aucuns doutes dans les années à venir.

En effet, des gros travaux se terminent dans le centre ville, ce qui améliorera la circulation, et puisqu'il s'agit ici d'une boutique en centre ville, il lui faudra un peu de temps pour s'inscrire dans cet environnement piétonnier.

L'année prochaine verra 12 potiers au lieu de 14 : Plus spacieuse, la boutique verra la possibilité d'accueillir de meilleure façon les invités TNSO.

Comme dit précédemment, une campagne de publicité sera regroupée avec le Pot cette année.

LA CITE POTIERE - CARCASSONNE

(Danièle Akrich. ANNEXE 3)

Première année également pour cette boutique. Elle accueille 20 potières/tiers. Elle est restée ouverte du mois de Mars au mois de Décembre de l'année 2019.

Cette année, le projet est d'ouvrir la boutique du 29 février au 1^{er} Novembre 2020.

Le propriétaire de la boutique a déduit la TVA du loyer, et c'est tant mieux.

Danièle nous explique le fonctionnement de la boutique, et tout est précisé en annexe 3.

La particularité de cette boutique, au contraire de celle de Montauban ou le Pot, est ceci : il n'y a pas de fidélisation possible, car sa clientèle est nationale ou internationale. Mettre en place une stratégie publicitaire régionale, groupée avec les autres boutiques de TNSO n'est donc pas une solution intelligente.

Cependant, créer un visuel de la boutique (logo, présentation) similaire au « Pot » et à l' «Escale », n'est pas une mauvaise idée, souligne Fred.

Cette année, comme dans les autres boutiques, la CITE accueillera des invités TNSO au mois.

Présentation de la plaquette TNSO 2020

(Frederik Le Fur, Céline Cavallin)

Céline et Fred nous présentent la plaquette: Cette année, la plaquette a changé : Elle se présente sous la forme d'une carte régionale, avec au dos, toutes les informations nous concernant : les potières et potiers de l'asso, les boutiques, les marchés TNSO, ainsi que les autres marchés organisés par nos adhérents.

Il nous faut les prendre, et les diffuser le plus possible dans de bonnes mains, avec attention: Cette communication est importante, elle est distribuée systématiquement dans les boutiques, et il faut veiller à ce qu'il n'en reste pas à la fin de l'année, bien entendu.

!Merci à Céline Cavallin pour la réalisation de la plaquette, cette année encore !

LE SITE TNSO :

(Danièle Akrich)

Daniele raconte :

En 2019, les pages les plus visitées sont toujours la page générale des potiers, la page d'accueil et toujours en troisième position la page stages et cours (que je vous invite à compléter pour en profiter). Viennent après les pages des marchés et celles des autres marchés organisés par les adhérents et enfin les pages des boutiques, le Pot à l'envers en tête.

Suite à des problèmes techniques aujourd'hui résolus, je n'ai pu faire que deux newsletters une en mai pour annoncer l'ouverture de nos deux nouvelles boutiques et la deuxième pour l'ouverture des boutiques à Noël. L'an prochain je prévois de faire une newsletter pour annoncer le programme des événements de TNSO et puis des newsletters annonçant les expositions mensuelles des boutiques, les marchés et Noël.

Danièle nous invite et nous pousse définitivement à remplir la page qui nous est destinée sur le site de TNSO, afin que ce site soit pris au sérieux.

Pour que nos newsletters ne tombent pas dans les spam, il faut du texte.

Donc ? : Il faut écrire des textes plus importants pour les invités hors TNSO dans les boutiques. Il sera possible aussi d'annoncer les invités TNSO dans la newsletter. Donc, ici encore, il faudra écrire plus de 3 lignes.

Danièle nous demande de nommer les photos que nous déposons sur le site : écrire « JhonnyHalliday01 » vaut mieux que « 1XZ2646sdW156 » pour ne pas égarer la photo dans le tiroir virtuel d'un autre.

Ben s'occupera désormais de la page Saint-Céré sur le site.

Daniele continue de gérer les pages des 3 boutiques.

Pour les nouveaux adhérents :

Sur le site se trouve beaucoup d'informations, si vous vous connectez en tant qu'adhérents : compte-rendus, bilan de l'association, infos sur le CNC, les rôles des adhérents, propos sur les contrôles des émaux, un dossier de presse TNSO made in Frederik Le Fur, ...

!Merçi à Daniele Akrich pour le maintien du site et sa disponibilité !

CNC

(intervention de Flavie Martineau, secrétaire du CNC. ANNEXE 4)

Flavie Martineau, secrétaire du CNC (et membres de l'asso « terre en Méditerranée »), nous présente la lettre (annexe 4) de Jérôme Roussel, président du CNC.

Le CNC, en crise en 2019, s'engage à reprendre la dynamique des années précédentes. Il est composé d'une nouvelle équipe, et accordera plus d'importance dans la relation avec les délégués CNC des associations régionales.

Le rôle du CNC reste celui-ci : Défendre les adhérents, coordonner les actions des associations, et les représenter auprès des pouvoirs publics, faire remonter les associations au niveau national.

Le CNC fête ces 20 ans : Une exposition se met en place à Rouen en ce moment, et nous sommes tous conviés à y participer, les inscriptions se faisant jusque fin avril.

Le CNC a lancé un questionnaire en ligne, disponible actuellement, qui se concentre sur la perception que nous avons de cet organisme. Ce questionnaire a été envoyé aux adhérents début du mois de janvier 2020.

Nous savons que Terre de Solidarité n'existe plus depuis l'année dernière : Cependant, le CNC n'abandonne pas ce projet, et une commission sera créée en son sein pour la remettre sur pied.

Fred parle ensuite de l'extension du calendrier des marchés potiers aux boutiques (des boutiques gérées par des associations faisant partie du CNC). Ce projet n'a pas été voté l'année dernière, car ce serait trop d'informations sur un même document ...
Dommage pour cette année.

Flavie termine par nous dire que des efforts vont être mis en place pour faciliter la communication entre les délégués CNC des assos et les membres du CNC (Réunion, compte-rendu).

!!Un grand merci à Flavie d'être venue à notre assemblée générale 2020 !!

AAF et TDS

*(Chantal Lumineau -Secrétaire Générale d'AAF ; ANNEXE 5, ANNEXE 6)
(suivie de Marie-Pierre Charpail- ANNEXE 7)*

Chantal.

Rappel pour les nouveaux adhérents : Les **AAF** est le syndicat des métiers d'arts qui regroupe 1500 ateliers et également 130 associations dont la nôtre. Pour être adhérent, il faut être professionnel des métiers d'art avoir un chiffre d'affaire minimum de 10.000 €. Les professionnels dont le chiffre d'affaire est encore inférieur peuvent postuler pour être en « pépinière », ce qui donne la possibilité de faire des stages pour la vente, la gestion...

Les AAF apportent tout au long de la carrière une aide à la commercialisation de nos créations, en proposant des formations, des salons, des boutiques et galeries à Paris et en région.

AAF œuvre pour obtenir de l'état la valorisation de nos statuts. En opposition aux avancées de 2016, actuellement le gouvernement cherche à nous disperser parmi l'industrie : Nous réclamons un statut propre aux métiers d'arts, où tous auraient les mêmes charges et couvertures sociales ainsi que des formations appropriées à nos métiers et non à l'industrie.

Enfin, AFF soutient les marchés et évènements.

Les prochaines assises AAF (ouverte à tout le monde) se dérouleront le 26 juin à PAU

Ce n'est pas loin et Chantal nous invite à y participer ainsi qu'aux prochaines réunions en régions courant mars. Ce sont des moments forts de la vie d'AAF !

Chantal précise qu'elle a rencontrée, avec la Présidente Aude Tahon, le nouveau Président du CNC Jérôme Roussel à l'occasion du salon Maison & Objet. Rencontre cordiale et encourageante pour les relations avec le CNC.

Chantal nous parle des normes alimentaires : Un document important en Annexe 5.

Chantal insiste sur le fait que si nous sommes soumis à des contrôles, il est préférable de contacter directement les AAF, et de disposer de la lettre de l'avocat Maître Moinard qui travaille en relation directe avec AAF (annexe 6). Nous devrions avoir cette lettre avec nous sur les marchés.

Si les exigences ne sont pas adaptées économiquement à nos ateliers ; Il est important de respecter à minima les obligations, dans les boutiques et sur les marchés, de disposer d'une affichette, stipulant que l'on travaille dans de bonnes conditions, sans utiliser de matières « dangereuses » (cobalt, cadmium, plomb, ...). De disposer également de fiches de suivi des matières premières (à obtenir des fournisseurs) et même faire une seule analyse de notre production. AAF travaille actuellement à un dossier sur toutes les obligations, les avancées obtenues en notre faveur et manière de nous défendre.

Marie-Pierre Charpail prend la parole au sujet de TdS. Principalement pour dire ceci : TdS n'existe plus depuis Octobre 2019 (annexe 7). Si aucuns projets n'est monté d'ici un an, l'argent sera reversé aux associations par l'intermédiaire du CNC.

Election du CA TNSO

8 membres du Ca sortent cette année. 7 membres se représentent :

Corinne Duur, Isabelle Brault, Frederik Le Fur, Marion Lebreton, Mathieu Hettema, Dorothee Leoni, Chantal Lumineau.

Vote : Tous sont élus à la majorité.

Nous sommes donc 15 au CA pour cette année 2020.

Projet d' Ateliers TNSO

(Frederik Le Fur - ANNEXE 8)

Fred nous explique les objectifs de cette création d'ateliers.

Un document qui présente ce projet est disponible (annexe 8).

Ce projet (et ce document joint) est en cours de construction.

Ouvert à tous les adhérents TNSO, il devra être complété, modifié et validé par une commission qui sera constituée rapidement.

Vote (63 pour, 3 contre)
Il a voté à la majorité pour la création d'un atelier TNSO.

Fred continue ces explications.

Le Maire de Moissac est motivé. Il faut cependant attendre les prochaines élections.

Si nous sommes attiré par ce projet, il faut s'adresser à Frederik Le Fur pour faire partie de la commission. Le matériel nécessaire au montage d'un tel projet pourrait être possible via un financement participatif (en ligne).

Vote (63 pour, 3 contre)

Il est voté à la majorité la création d'un nouvel établissement TNSO à Moissac (et/ou ces environs) pour accueillir ce projet.

Achat d'un local

Au sein de TNSO, on parle de la possibilité d'acheter un local.
L'idée est lancée, et mérite réflexion.

Commission Solidarité / Braderie

Corinne Duur parle et insiste, c'est important, parce que la commission solidarité au sein de TNSO est dissoute. Il n'y a plus personne pour s'en occuper. Et de plus, comme dit plus haut, il n'y a que les bols de la solidarité lors des marchés (Lauzerte et Saint-Céré) qui la fait exister.

La discussion se tourne alors vers le problème de la braderie, car celle-ci pourrait permettre de remplir la caisse de solidarité TNSO.

Pour la braderie, l'idée serait de changer de lieu chaque année. Il est préférable de ne pas créer de régularité et ainsi ne pas faire de l'ombre aux marchés.

Un lieu ? Où? Ondine propose une ferme près de Moissac.

Mais il faut que ce lieu soit couvert.

Et la date ? Le 1^{er} Mai, comme le veut la tradition.

Ondine Lepineux, Emelie Hobbelman et Marie-Line Baschieri
se propose pour créer une « commission Braderie TNSO »

Le problème du marché potier de CAJARC

Yvan explique.

Le problème, déjà connu de tous, n'est pas résolu.

Les personnes qui jusqu'ici géraient le marché, veulent passer la main, mais ne trouvent personne pour le reprendre. Une solution pour cette année a été trouvée : Corinne et Christophe vont aider, et les « anciens » ont décidé de poursuivre afin de tuer les nouveaux bénévoles, et par crainte de voir disparaître ce marché, qui va remplir sa 16ème année.

Cette organisation pour le marché de Cajarc est temporaire.

Ce problème permet de reconnaître que l'engagement au sein d'une association est nécessaire.

Augmentation de la cotisation TNSO en 2021

Fred, Corinne, David, Françoise, Céline, explique les raisons de cette proposition.

Les raisons sont nombreuses, compte tenu de l'évolution de TNSO depuis quelques années.

TnsO est une association qui n'a pas bougé sa cotisation depuis longtemps. Elle est la plus faible de France.

Plus une association comprend de membres, et plus les frais de fonctionnement seront élevés : La contribution servira à équilibrer les comptes de l'association.

Il est proposé de passer la cotisation à **60 euros** (+ 16 euros pour le CNC).

Soit, selon les cas : 76 euros, ou 60 euros si vous cotisez au CNC par l'intermédiaire d'une autre association.

Vote (63 pour, 3 contre)

Il a été voté à la majorité la cotisation TNSO à 60 euros annuel (à partir de 2021)

Et enfin ceci : **TNSO aura 20 ans en 2021**

Qu'on se le dise.

Vous avez des projets en 2021 ? Une expo, une fête, plusieurs évènements lors des marchés ?

Il est nécessaire d'y réfléchir dans le courant de l'année, afin de ne pas louper les demandes de subventions en septembre prochain.

Fin de réunion. 16H45. Claudine Villand, présidente de TNSO pour 2021

COMPTE-RENDU FINANCIER - du 01/01/2019 au 31/12/2019

DEPENSES		RECETTES	
ASSOCIATION		ASSOCIATION	
		Cotisations adhérents	3 128,00 €
Mission réception AG	101,88 €	Reversement pourcentage bénéfiques du Pot	176,00 €
Frais déplacements 2019	842,85 €		
Fournitures administratives	155,16 €		
Abonnements revues	0,00 €		
Imprimerie Dossier presse + plaquette TNSO	1 076,40 €		
Affranchissement Timbres	84,67 €		
Abonnement logiciel compta	136,37 €		
Affiliation Asso CNC et TDS, AAF	1 007,00 €		
Abonnement/Entretien site asso	260,50 €		
Créance exercice antérieur	284,25 €		
Frais tenue de compte et agios	12,35 €		
TOTAL Association	3 961,43 €	TOTAL Association	3 304,00 €
BALANCE Association	-657,43 €		
Marché de lauzerte		Marché de lauzerte	
Gardiennage de nuit	578,71 €	Inscriptions (stand)	2 820,00 €
Timbres, téléphone, papeterie, fournit. diverses	291,01 €	Subvention Mairie	500,00 €
Frais de réception	314,40 €	Subvention AAF	1 000,00 €
Prix public + concours+ Animation +st enfants	1 100,00 €	Subvention Département 2019	500,00 €
Publicité/photos/banderolle/ imprimés	2 789,40 €	Subvention Conseil Régional 2019	1 000,00 €
Frais reception café céramique	231,19 €	Vente café Céramique	630,95 €
Gros matériel	1 409,66 €	Chambre des Métiers Dép.	800,00 €
Frais de déplacements	492,25 €		
TOTAL Céramique à Lauzerte	7 206,62 €		
Participation Edition Plaquette ASSO	150,00 €		
Participation Gestion site	100,00 €		
TOTAL REEL	7 456,62	TOTAL Céramique à Lauzerte	7 250,95 €
BALANCE Céramique à Lauzerte	-205,67		
Marché de Saint Céré		Marché de Saint Céré	
Gardiennage de nuit	313,73 €	Inscriptions (stand)	2 814,00 €
Timbres, téléphone, papeterie, fournit. diverses	160,01 €	Subvention communauté de commune	2 450,00 €
Frais reception	988,62 €	Subvention Atelier d'Art de France	700,00 €
Cadeaux/Prix public	200,00 €	Subvention Département 2019	
Publicité/photos/banderolle/ imprimes	1 144,15 €	Subvention région Occitanie	500,00 €
Frais de déplacements	345,00 €	Boite à terre	170,50 €
Animations at. Enfants, Tournage	1 150,00 €	Chambre des Métiers CMA46	
Chèque impayé	75,00 €		
TOTAL Céramique à Saint Céré	4 376,51 €		
Participation Edition Plaquette ASSO	150,00 €		
Participation Gestion site	100,00 €		
TOTAL REEL	4 626,51 €	TOTAL Céramique à Saint Céré	6 634,50 €
		BALANCE Céramique à Saint Céré	2 007,99 €
Boutique L'Escale Céramique Montauban		Boutique L'Escale Céramique Montauban	
Achat Matériel	809,70 €		
Frais de réception	90,86 €		
TOTAL	900,56 €		
Boutique Cité Potière Carcassonne		Boutique Cité Potière Carcassonne	
Avance caution+trésorerie	9 408,00 €	Remboursement caution+trésorerie	9 408,00 €
Prêt loyer	3 480,00 €		
Solidarité		Solidarité	
Don	1 000,00 €	Vente Bol solidarité Saint Céré	224,00 €
		Vente Bol solidarité Lauzerte	305,00 €
		Vente Bol solidarité La Romieu	
		Intérêts créditeurs	1,62 €
TOTAL REEL	1 000,00 €	TOTAL REEL	621,62 €
		Potière des Hautes	
		Prest. prêt Potière des Hautes	-486,11 €
Compte Livret		Compte Livret	
		Intérêts créditeurs	1,38 €
TOTAL DEPENSES	20 333,12 €	TOTAL RECETTES	27 595,98 €
RESULTAT	- 7 755,24 €		
TRESORERIE AU 31/12/2018		Approuvé le 27/01/2020 en assemblée générale Présidentes : Corinne Durvalouche Braut Trésoriers : Céline Blanc/Jeanne Hugot	
SOLDE COMPTE CHEQUES Assn	8 545,73 €		
SOLDE COMPTE SUR LIVRET	87,37 €		
SOLDE SUR LIVRET solidarité	1 908,98 €		
TOTAL SOLDE COMPTES TNSO	10 542,08 €		
total encaissés en 2019 à créditer sur 2020			
total chèques émis en 2019 à débiter	21,34 €		
solde réel trésorerie 1 janvier 2020	10 520,74 €		

**Bilan d'Activité
Bilan Financier**

MARCHÉ DE POTIERS à Saint Céré

21ème Édition

8 et 9 Août 2019



ANIMATIONS

35 Exposants

Atelier Enfants

Martin Dubedout

Démo de Tournage

Jean Pierre Toubanc

Concours

« Migration »

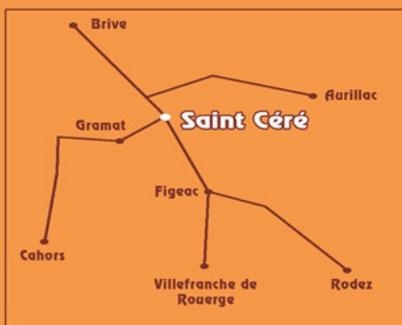
Tentez de gagner
une pièce unique

Contact

Yvan 05 65 33 62 52

Association Terres Neuves du Sud Ouest

www.potiers-terres-neuves.com



Place de la République
46400 St Céré
LOT

Coordonnées GPS

Lat. 44.8583

Long. 1.8928



CERADEL

Ne pas jeter sur la voie publique

Marché de Potiers



Saint Céré

Judi et Vendredi

8 et 9 Août 2019



Les Exposants

BODIN QUESTERBERT Karine & Yvan
46 - Le Bourg

COUTAREL Christine
46 - Meyronne

Céramique FARA
46 - Saint Céré

FRENOY Pascale
46 - Cressensac

GAY Thierry
46 - Mayrac

AKRICK Danièle
82 - Bourg de Visa

BAILLY Nadine
30 - Nîmes

BLANC Céline
82 - Montauban

BORNE Berlande
33 - Villenave d'Ornon

BOUTIN Richard
11 - Fontiers Cabardes

CACERES Christelle
81 - Cahuzac sur Vere

CAMPOS Rosa & Ricardo
17 - St Feliu de Guixols (Esp)

CHARPENTIER Marie Claire
64 - Oraas

CROCKETT Sohani
32 - St Georges

DE BELLEFROID Christophe
31 - Toulouse

DESMET Pascal
07 - Colombier le Jeune

DUGLOS VERLAINE Isabelle
87 - Marval

FEUILLERAT Marine
40 - Saugnacq et Muret

GAGNAD Loïc
24 - La Rochebeaucourt

GALLOT Piot
24 - Fanlac

GROHENS Anne
31 - Aulon

HOISAN Anne Lise
81 - La Mounie

LACROIX Thomas
47 - Tournoin d'Agenais

LE FUR Frederique
82 - Lauzerte

LEPETIT Juliette
CHAMBAUD HERAUD Tristan
24 - Abjat sur Bandiat

MOISSINAC Céline
15 - St Mamet la Salvétat

MORATIN Marie Ange
40 - Tarnos

MORELLINI Nicole & Alain
82 - Dunes

NIEZ Delphine
86 - Poitiers

RAPONI Anna
31 - Verfeil

ROUEIRE MURATET Annie
31 - St Marcel Paulat

SANCHEZ ALONSO Nela
40 - Cabanas de Polendos (Esp)

SERRES Paulette
31 - Montastruc de Salies

VILLAND Claudine
31 - Toulouse

VIVES Monique
21 - St Come d'Olt



MARCHÉ DE POTIERS à Saint Céré 8 et 9 Août 2019

21ème EDITION

Pour la 21ème année consécutive, Saint Céré a accueilli un marché de trente cinq potiers professionnels sur la Place de la République.

Organisatrice de cette manifestation, l'association Terres Neuves du Sud Ouest a souhaité faire participer des céramistes professionnels venant de tout le Sud Ouest de la France et d'ailleurs. Le public a eu le plaisir de retrouver des exposants déjà invités l'année précédente et de découvrir également de nouveaux potiers.



Une fois encore, c'est la diversité qui a été à l'honneur : il y a eu autant de couleurs, de formes, de techniques que de sensibilités artistiques, d'objets utilitaires ou décoratifs, en faïence, grès, porcelaine et raku. C'était aussi une exposition de savoir-faire, un moment convivial que les potiers ont aimé partager avec le public. Pendant ces 2 jours, près de 3 000 personnes ont fréquenté le marché.

Les Animations

Pour découvrir ce métier d'encore plus près, des animations ont eu lieu sur le marché pendant le week-end.

Comme en 2018, les enfants ont retrouvé un atelier de modelage, animé par Martin DUBEDOUT, et ont pu repartir avec leurs réalisations.



Les visiteurs ont pu découvrir les gestes et techniques de Jean Pierre TOUBLANC , qui a pendant deux jours montré et expliqué les gestes du Potier.





Cette année, des visites du marché étaient animées par Mathias Fyferling, afin que le public puisse échanger avec les Potiers et Céramistes autour des techniques de façonnage, de décoration ou bien de cuisson. Une animation qui a été appréciée du public.

Comme pour les marchés précédents, le public a voté pour sa pièce préférée sur le thème « Migrations».

Le prix de la mairie de Saint Céré a été attribué à Piot GALLOT de Fanlac (24).
Le 1er du Public a été attribué à Pascal DESMET de Colombier Le Jeune (07) et MOUTON SIMONET Hélène de Marcoles (15) et BODIN Karine de Le Bourg (46) se partagent la 2ème place ex aequo.



Chaque année, la ville de Saint Céré fait l'acquisition de la pièce primée du concours.

MARCHÉ DE POTIERS à Saint Céré 8 et 9 Août 2019

Le Bol de la Solidarité

Depuis de nombreuses années déjà l'association Terres Neuves du Sud Ouest a mis en place un dispositif d'aide aux céramistes professionnels. Chaque potier peut y participer en offrant un bol de sa création. Les bols réunis par l'association sont vendus sur le Marché des Potiers au profit du fonds régional de solidarité des potiers. L'association dispose d'une commission qui étudie les dossiers de demande d'aide financière (dons ou prêts suivant les cas) déposés par le céramiste en difficulté ou par un tiers.



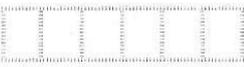
BILAN FINANCIER

<u>RECETTES</u>	
	Montant
<u>PARTICIPATION POTIERS</u> 2 766,00 €	
13 x 75 euros	1 050,00 €
13 x 85 euros	1 105,00 €
4 x 83 euros	332,00 €
3 x 93 euros	279,00 €
<u>PARTENARIAT</u> 2 650,00 €	
Communauté de Communes	1 150,00 €
Mairie (Achat de la pièce du 1er prix)	300,00 €
Atelier d' Art de France	700,00 €
La Région "Occitanie"	500,00 €
<u>DIVERS</u> 442,50 €	
Boite à Terre	170,50 €
Bol de la Solidarité	224,00 €
Repas Supplémentaires	48,00 €
TOTAL	5 858,50 €

<u>DEPENSES</u>	
	Montant
<u>IMPRIMERIE</u> 314,90 €	
200 affiches quadri	91,16 €
200 affiches fluo 600 x 400	68,50 €
4000 marque pages	115,38 €
Invitations et bulletin de votes	39,86 €
<u>COMMUNICATION</u> 829,25 €	
Calendrier Marché de Potiers	105,00 €
Insertion Média	701,40 €
Lettrage Banderoles & Panneaux	22,85 €
<u>SECURITE - GARDIENNAGE</u> 313,73 €	
<u>GESTION ET FRAIS POSTAUX</u> 160,01 €	
<u>ANIMATION</u> 1 150,00 €	
Atelier Enfants	400,00 €
Démonstration de Sculpture	500,00 €
Animation Visite accompagnée	250,00 €
<u>CONCOURS</u> 575,00 €	
1er Prix (Achat Mairie)	300,00 €
2ème Prix	200,00 €
3ème Prix	75,00 €
<u>RECEPTION</u> 988,62 €	
Accueil Petits Déjeuners	106,13 €
Repas Jeudi Soir	728,00 €
Inauguration	154,49 €
<u>FRAIS DEPL. et d'AFFICHAGE</u> 320,00 €	
<u>Gestion Site Internet TNSO</u> 100,00 €	
<u>Participation Dépliants TNSO</u> 150,00 €	
<u>Bol De La Solidarité</u> 224,00 €	
<u>Investissement</u> 732,99 €	
TOTAL	5 858,50 €

MARCHÉ DE POTIERS à Saint Céré 8 et 9 Août 2019

Relevé d'Identité Bancaire

 CRÉDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRÉNÉES <small>Siège social: 219 avenue Fra... Verdier - 81000 ALBI RCS Albi 444 953 830</small>		REMISE DE CHÈQUES EN EUROS OU RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE		N° de remise 4095220	
International Bank Account Number (IBAN) FR76 1120 6201 4097 1363 0827 784 Bank Identification Code (SWIFT) AGRIFRPP812		Personne qui vous a remis le chèque, banque et lieu de paiement		N° de Chèque	
Code etab 11206 Code guichet 20140 N° de compte 97136308277 Clé RIB 84					
Nom et adresse du titulaire TERRES NEUVES DU SUD OUEST 1 PLACE DURAND DE BREDON 82200 MOISSAC		Signature			
Date de la remise		Numéro de compte		Montant de la remise	
		9 7 1 3 6 3 0 8 2 7 7			
					

Renseignements pratiques:

Où ? A Saint Céré (46) sur la place de la république.

Quand ? Le jeudi 8 août 2019 de 10h à 19h
Le vendredi 9 août 2019 de 10h à 19h

Tarif ? Entrée libre

Nombre d'exposants ? 35 céramistes venus de tout le sud ouest de la France et d'ailleurs

Animations ? Toute la journée, Atelier de modelage pour enfants,
Démonstration de sculpture.
Visites guidées sur le marché par Mathias Fyferling,

Concours ? Thème : «Migrations »

Rapport/bilan de la Cité potière pour 2019 (au 15/1/20)

Nous avons ouvert tous les jours depuis le premier mars jusqu'à fin décembre. Le contrat initial durait jusqu'à fin novembre et durant cette période nous étions 20 potières. Douze d'entre nous ont voulu tenter de prolonger jusqu'au 4 janvier. Mais il s'est avéré que novembre et décembre cela ne fonctionne pas, les carcassonnais ne montent pas à la cité. L'an prochain, nous ne serons donc ouverts que du 29 février jusqu'à la fin des vacances scolaires de toussaint, le 1^{er} novembre.

Bilan financier de l'activité

Charges :

Pour 2019, le loyer s'est élevé à 3480€/mois. C'est notre principale charge qui a représenté en 2019 83% du total des charges. Les autres charges principales :
l'électricité 5%
le téléphone 1%
et les frais de banque (TPE, Com CB, frais) 3%
et l'emballage 3%.

Très peu de frais d'installation puisque la boutique est toute équipée : la principale dépense est un ordinateur...

Le montant du loyer fait aussi qu'en moyenne les charges représentent 28% du chiffre d'affaires global (18% au Pot à l'Envers). Etant entendu que, par potière, plus le chiffre d'affaires est minime plus les charges représentent une part importante, compte tenu de la part importante des frais fixes.

Les perspectives pour l'an prochain sont bonnes dans la mesure où ce loyer comprenait de la TVA à 20% et que l'an prochain nous ne paierons plus de TVA ce qui ramène le loyer à 2900€ mensuel, soit 145€ par personne au lieu de 174€.

Les « droits d'entrée » : à Cité potière sont pour 2020 :

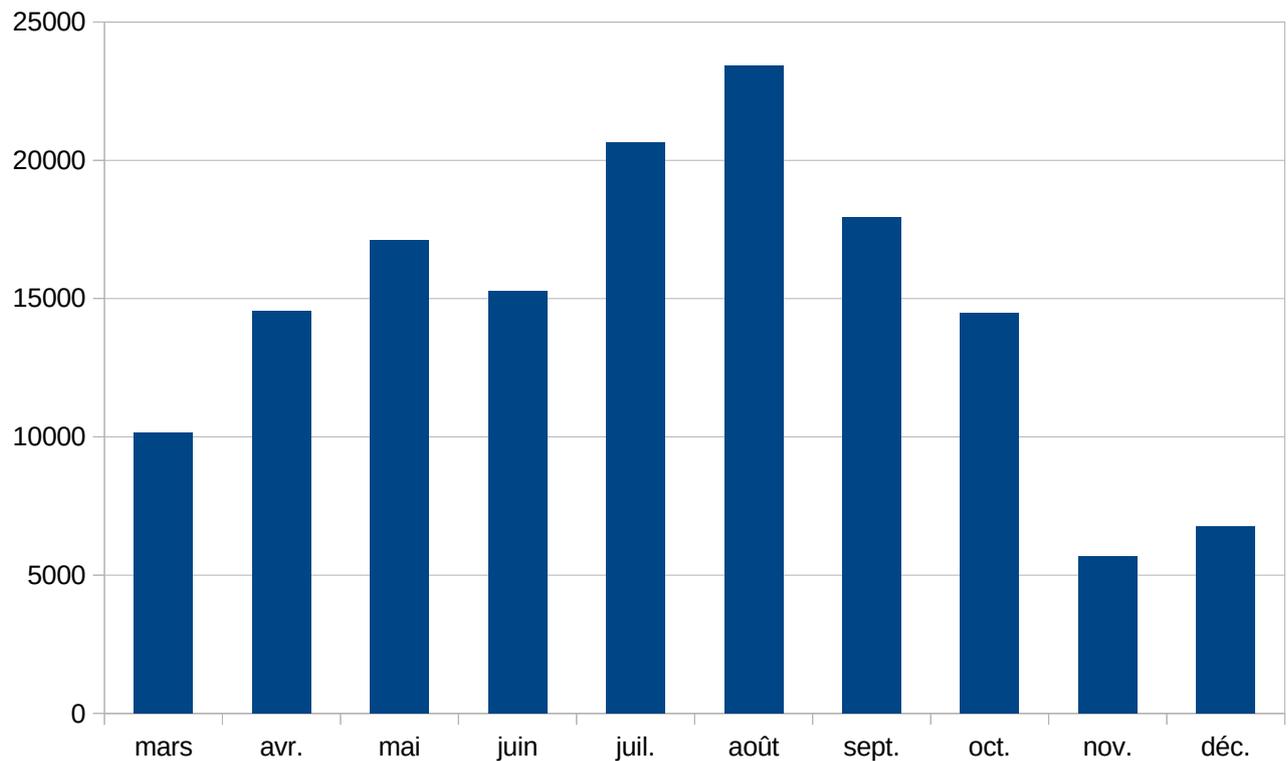
- un dépôt pour la caution du lieu de 290€ (restituable au départ de la boutique)
- un versement de 80€ pour constituer une petite trésorerie pour les premiers achats (et remboursable quand la trésorerie le permet),
- une cotisation de 20€ pour compléter la trésorerie, somme qui restera à Cité potière (et au final si cité potière s'arrête à TNSO) et qui permettra de diminuer ces « droits d'entrée » au fil des ans sans que cela soit porté intégralement par les potières de la première année.

Pour débiter le premier mois, TNSO nous avait prêté 3480 € pour payer le premier loyer. Afin de ne pas bloquer cette somme et de ne pas freiner les projets de TNSO, nous avons négocié avec notre propriétaire pour payer notre loyer au plus tard le 20 du mois, ce qui nous donne une trésorerie de fait... Toutefois, nous nous sommes engagées à ne pas en abuser et à la payer dès que possible...

Ventes :

Le total des ventes s'élèvent à 146002€, avec le plus petit mois (novembre) un chiffre de 5681€ et le meilleur mois, aout (23 420€).

Parmi les potières qui sont restées toute la saison (y compris en décembre) les CA annuels des potières s'échelonnent de 3 128€ à 14 661€. Oui parce que nous avons du accepter quelques départs à cause de chiffre catastrophique : on ne peut laisser quelqu'un s'embourber indéfiniment... le départ n'étant possible que si il y a un remplaçant mais pas autrement. La baisse du loyer devrait limiter ce type de problème.



A Cusset,
Le 3 novembre 2019

Lettre aux délégués #1 et destinée à tous les membres.

L'Assemblée Générale du Collectif National des Céramistes s'est terminée le vendredi 25 octobre 2019, avec l'élection d'un nouveau bureau. Ce dernier voit le départ de trois personnes : Chloé Passavy, Valérie Halopé, et Catherine Cottonian. Un grand merci à elles pour leur dévouement et leur engagement.

Cinq nouvelles personnes prennent la suite dans l'aventure, avec l'envie d'œuvrer pour nos ateliers. Vous pourrez très bientôt consulter le nom de tous les membres du bureau, ainsi que leur présentation, sur le site Internet du CNC.

Quatre personnes sont en cours de mandat.

Nous sommes donc 9 à vous représenter et à agir pour que nous puissions vivre notre métier, et vivre de notre métier, tout en préservant les valeurs qui nous animent.

Cette année, nous travaillerons et vous rendrons des comptes sur les 4 points suivants :

1. **La solidarité :**
Comment faire vivre cette valeur fondamentale au CNC, alors que « Terre de Solidarité » n'existe plus ?
2. **L'information :**
Initier, développer, renforcer, et faciliter la communication entre nous.
3. **La visibilité :**
Se faire connaître auprès des céramistes, des institutions, des partenaires, sur le plan national et international. Marquer notre présence, développer notre notoriété.
4. **La pérennité :**
Rechercher et trouver des financements pour le collectif.

Le Collectif existe grâce à vous et pour vous. Nous vous remercions de votre confiance et nous mettons au travail.

Jérôme Roussel



Président du CNC

Contrôle réglementations

Les contrôles s'appliquent aux produits destinés à :

- Vos œuvres concernent le "contact avec la peau" (textile, bijoux, cuir etc...)
- Vos œuvres sont susceptibles d'être "portées à la bouche" (objets pour bébés etc)
- Vos œuvres sont des "jeux ou des jouets" en bois, plastiques, textiles, etc...
- Vos œuvres sont du domaine de l'électricité et des normes électriques : - Vos œuvres concernent le "contact alimentaire"

Pour les contacts alimentaires il y a quelques précautions à prendre.

LES OBLIGATION D'ÉTIQUETAGE

Vous êtes tout au début de la démarche et ne savez pas par quoi commencer ? Le plus simple et le plus rapide : satisfaire aux obligations d'étiquetage.

* Ce que vous devez faire dans votre atelier ou sur un salon :

- a) la mention convient pour aliment
- b) les instructions particulières
- c) le nom et la raison sociale
- d) un étiquetage de traçabilité

* Où doivent figurer les infos lors de la vente d'une œuvre :

- a) soit sur les matériaux et objet
- b) soit sur des étiquettes apposées sur les emballages**
- c) soit sur des écriteaux bien en vue des acheteurs**

- La liste des fournisseurs et des matières premières utilisées
- Les fiches techniques et fiches de sécurité de ces matières premières.
- Le document prouvant les " bonnes pratiques de fabrication"
- Le certificat de conformité

nous sommes aussi tenus à présenter :

1. - La liste des fournisseurs et des matières premières utilisées
2. - Les fiches techniques et fiches de sécurité de ces matières premières.
3. - Le document prouvant les " bonnes pratiques de fabrication"
4. - Le certificat de conformité

Ne pas supporter le poids économique des analyses. Il est important en cas de contrôle de rappeler que nous ne pouvons pas supporter une telle charge et que nos moyens de production ne peut pas assurer une continuité dans notre production.(différence entre chaque cuisson...)

Si l'agent contrôleur conteste notre argumentation et veut faire des prélèvements d'échantillons sur vos étagères :

- Les règles que l'agent contrôleur doit respecter
- Le récépissé de prélèvement
- Remboursement ou non des échantillons prélevés ? A préciser dès le prélèvement après c'est trop tard.

Quelques éléments bons à savoir :

- a) - Il n'a été révélé aucun problème de santé publique avec une production de métiers d'art.
- b) - Des protocoles de test qui ne reflètent pas la réalité
- c) - Des seuils de détection établis avec des critères plutôt obscurs
- d) - Un impact économique insupportable pour une très petite entreprise
- e) - La destruction des échantillons

Madame, Monsieur,

Depuis maintenant plus d'un an les services de la DDPP pratiquent des contrôles sur de la porcelaine, de la faïence, du Raku, de la terre vernissée, ou du grès à contact alimentaire non plus seulement sur le plomb et le cadmium mais aussi sur trois autres substances :

L'aluminium, l'arsenic, et le cobalt

Or ces contrôles sont parfaitement dérogatoires au titre du droit communautaire applicable en la matière, de telle sorte que les autorités françaises et le MINEFI en particulier auraient dû au motif que ces contrôles constituent un barrière normative et technique à la libre circulation des marchandises au sein de l'UE, la notifier aux services de la commission au titre de la Directive 98/34*, ce qui nous le savons n'a pas été fait.

Ces contrôles sont donc illégaux du fait de la primauté du droit communautaire sur le droit national.

Vous n'avez donc aucune raison de vous plier à ce type de contrôle et de justifier de l'absence dans vos produits de ces trois substances, d'ailleurs le SQUALPI (DGE) que mon cabinet a contacté m'a fait savoir que ses services allaient prochainement saisir les services de la DGCCRF sur la question.

Vous voudrez donc bien en cas de contrôle remettre ce courrier aux agents en leur indiquant que je les invite à contacter mon cabinet.

Si le contrôle devenait plus prégnant je vous invite à me contacter immédiatement sur mon portable au 06 75 86 80 57.

Je demeure à votre écoute et à votre entière disposition

Bien cordialement,

Jean-Marc MOINARD
Avocat à la Cour



* DIRECTIVE 98/34/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 22 juin 1998 prévoyant une procédure d'information dans le domaine des normes et réglementations techniques et des règles relatives aux services de la société de l'information



Collectif
National
des
Céramistes



Le 8 octobre 2019

Chers collègues,

Le 16 septembre dernier, les membres de Terres de Solidarité se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire pour dissoudre l'association TdeS unissant nos deux associations, le CNC et AAF.

Qu'est-il arrivé à Terres de Solidarité ?

Cette dissolution intervient après plusieurs années de réflexions partagées au sein de TdeS, d'AAF et du CNC.

Pour diverses raisons, le constat a été fait et reconnu de part et d'autre, de l'impossibilité dans laquelle nous étions de fonctionner tel que nous l'avions fait jusqu'à maintenant.

Un changement de structure était devenu nécessaire si nous voulions répondre, de façon rapide et cohérente, aux demandes d'aides que nous recevions, la solidarité restant au coeur de nos préoccupations.

La commission sociale Solidarité d'AAF est déjà en place et fonctionne, elle est ouverte à tous. Avec ses moyens, le CNC doit aussi mener sa réflexion pour pratiquer une solidarité de proximité et complémentaire.

La dissolution de TdeS entraîne la liquidation de l'actif et du passif de TdeS.

Les fonds de TdeS sont constitués pour partie de donations et de nos cotisations, qui restent acquises à l'association, et pour partie des apports exceptionnels d'AAF, qui seront reversés au fonds de dotation dédié à la solidarité créé par AAF.

Les cotisations en cours, non utilisées pour le fonctionnement de l'association à la date du 16/09/19, seront redistribuées au prorata des participations avec comme seule obligation d'utiliser ces fonds à un usage solidaire.

Pour finir, TdeS, cette belle idée créée en septembre 1999, issue de l'élan associatif des années 80/90 aura traité plus de 178 dossiers et répondu le plus souvent positivement à ces demandes d'aide. Cette solidarité qui a été exercée de manière efficace et humaine jusqu'à aujourd'hui, doit perdurer dans nos associations.

C'est ce que nos structures, le CNC comme AAF, continueront de porter, chacune à sa manière, pour le devenir de nos collègues et des métiers d'art.

Chloé Passavy
Pdte CNC

François Fresnais
Pdt Terre de Solidarité

Aude Tahon
Pdte AAF

Projet d'atelier Terres Neuves du Sud Ouest
« Pôle Céramique du Sud Ouest »

Moissac





**Terres Neuves
du Sud Ouest**

association de céramistes

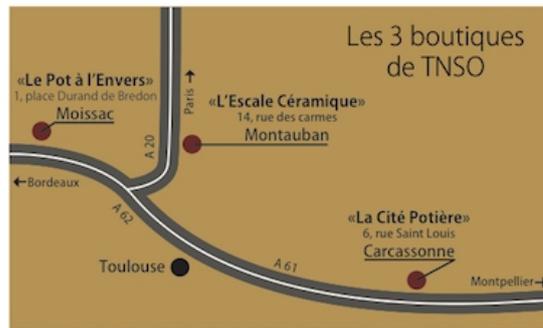
Contact :
Frédéric Le Fur
Tél. : 06 16 04 12 47
frederiklefur@orange.fr

TERRES NEUVES DU SUD OUEST : QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes une association de céramistes (77 adhérents en 2020), potiers et sculpteurs. L'association a 19 ans d'existence. Elle s'est, dès le début, consacrée à la promotion de la céramique sous toutes ses formes. Sa force reste le travail d'équipe, s'organiser ensemble au service de tous. Elle accorde aussi beaucoup d'importance à l'accompagnement des jeunes céramistes et favorise leur développement.

QUE FAISONS-NOUS ?

Depuis 2001, notre association a conçu, organisé, et pérennisé :
- 11 marchés de potiers
- 3 boutiques associatives à Moissac, Montauban et Carcassonne



Les membres de l'association sont aussi à l'origine de la création de 11 marchés de potiers.

Terres Neuves du Sud Ouest
l'association des céramistes du Grand Sud Ouest

Retrouvez les 3 boutiques de l'association

- «Le Pot à l'Envers»
1, place Durand de Bredon
Moissac
- «L'Escale Céramique»
14, rue des carmes
Montauban
- «La Cité Potière»
6, rue Saint Louis
Carcassonne

Liste des marchés organisés par les adhérents de TNSO en 2020

- ▲ Carmaux - samedi 16 et dimanche 17 mai
- Capex - samedi 18 et dimanche 19 juillet
- Eauze - samedi 24 juillet
- Lasserre - samedi 20 et dimanche 26 juillet
- Saint Carl - jeudi 6 et vendredi 7 août
- Villardrac - samedi 8 et dimanche 9 août
- Miravalès - mardi 10 et mercredi 12 août
- Puységur - samedi 22 et dimanche 23 août
- Dinch les Oules - dimanche 23 août
- Montauban - samedi 26 et dimanche 27 septembre

Objectifs pour TNSO:

- 1 : Diversifier les sources de revenu pour les adhérents**
de l'association (possibilité de donner des cours et des stages au grand public et aux amateurs).
- 2 : Proposer des stages de formation spécialisés**
aux adhérents de TNSO et aux autres professionnels
- 3 : Proposer un atelier relais**
en cas de problème matériel d'un adhérent.
- 4 : Avoir un espace de stockage**
pour les documents administratifs et le matériel des marchés (Barnums, café céramique, panneaux, affiches, etc.)
- 5 : Promotion de la céramique**
au près du grand public et des scolaires.
- 6 : répondre aux nombreuses demandes**
des clients, des écoles et des comités d'entreprise.

Le projet :

Nous avons l'ambition de créer un atelier céramique à Moissac destiné à dispenser des cours hebdomadaires et donner des stages pour les enfants, les adultes et les céramistes eux même.

Notre objectif est le travail de la matière «terre» au sein d'un atelier de création et d'expression à visée artistique et tend à démontrer dans quelle mesure le double étayage du groupe et du médium «terre» offre la possibilité de développer le sens artistique de la population tout en participant au développement économique de la commune.

Cette recherche serait menée dans le cadre d'un atelier associatif à vocation régionale géré par l'association de céramistes professionnels «Terres Neuves du Sud Ouest».

L'association prendrait en charge l'ensemble des coûts d'investissement et de fonctionnement, la commune pourrait mettre à disposition de l'association TNSO des locaux (au minimum 100 m2).

Le budget :

- Les locaux (au minimum 100 m2)
- Les investissements : +/- 12 000 € TTC
Les fours et autres machines, le mobilier, le stock des matières premières, le petit matériel.
- les frais de fonctionnement annuel : **2 000 €**
- Recettes de fonctionnement (par exemple) :
 - 1 : 5% sur le CA des cours et stages
 - 2 : Cuissons pour un four de 100 l = **50 €** (coût 5 €)